

Compte rendu de la réunion de quartier n° 6 du 04/12/2024

(Centre ancien)

13 personnes présentes.

- **Divers points soulevés lors de la réunion du 07/02/2024.**

- Il est soulevé le problème du stationnement anarchique en bas de la rue Gounot. L'ASVP a sévi, et la gendarmerie a été prévenue pour contrôler cela en dehors des heures de travail de l'ASVP. C'est toujours le cas ?
- Un chien aboie chez Mme Nancioni. L'ASVP est intervenu et nous n'avons plus de plainte.
- Il est signalé une vitesse excessive de certains véhicules au niveau du poste Branly. Les signalisations ont été repeintes.
- Au Castellans un zebra sur un emplacement de parking avait été fait pour permettre au camion du Sictom de passer. Après vérification, le Zebra n'avait pas été mis que pour le SCITOM mais pour pas gêner le riverain d'en face pour rentrer dans son garage.
- Rénover la place de la liberté. Le projet de remonter le niveau du sol afin de re-niveler le tout
- Les gravats devant chez Marvin Garnier sont là depuis trop longtemps. C'est fait.
- Le câble électrique installé sur la rampe Camille St Saëns pour les éclairages de Noël pourrait être dangereux. Ils ont été enlevés depuis mais remis pour les fêtes 2024.

- **Parole aux Riverains :**

Un figuier pousse dans le puits de la place il faudrait voir comment l'arracher avant qu'il ne détériore le puits. Nous allons voir...

La chaussée de l'impasse Anatole France est visiblement pleine de trous. Nous allons mettre ça au planning des agents car nous en bouchons régulièrement.

Un poteau de protection en plastique dans cette même rue est efficace mais certains y roulent dessus. L'obligation d'utiliser ce genre de mobilier vient du fait qu'il ne doit pas risquer d'endommager les véhicules.

Informations Municipales.

Présentation du Projet de la réhabilitation de l'avenue Jean Moulin :

Le projet démarre du carrefour Guynemer/Jean moulin pour finir au début de l'avenue Molière, jusqu'au croisement avec la route de Coulobres compris. Le projet a été validé techniquement par le département, il ne reste que la partie politique à convaincre pour que les travaux soient réalisés sur 2025. La voie sera refaite avec une récupération centrale des eaux pluviales et non plus sur les bords. Des espaces de ralentissement par étranglement ou par chicane seront aménagés et paysagés afin de maintenir un niveau de sécurité optimum pour la circulation piétonnière qui sera créée. Si les stationnements seront réduits, certains seront conservés à des endroits stratégiques. Le parking du bureau de tabac fera partie de la réhabilitation. C'est pour cela que nous ne faisons rien de particulier pour l'instant. Le carrefour de Coulobres sera modifié et mettant le sens Coulobres / Alignan du vent prioritaire afin de sécuriser ce lieu. Le parking du bureau de tabac fera partie de la réhabilitation. Les arrêts de bus Mistral et Molière seront aussi déplacés afin de rationaliser la tournée actuelle.

Présentation des travaux Marausse

Si c'est une page de l'histoire des anciens bâtiments d'Abeilhan qui se tourne, la démolition des anciennes caves entre l'école et la Mairie dites « Marausse » devenait obligatoire. En effet, la vouste de la grande porte d'entrée, rue Guynemer, menaçait de s'effondrer. Les travaux de démolition ont mis à jour un vieux puits asséché sous le mur à droite de cette porte. Ce puits s'est effondré déstabilisant ainsi toute la structure.

Parallèlement à cela, comme il a été souvent demandé en réunion d'autres quartiers, nous souhaitons redonner vie à notre bibliothèque. Pour cela un coup de peinture s'imposait. Le peintre en bâtiment nous a alerté des multiples grosses fissures existantes sur les murs et plafond. Après avoir fait intervenir un spécialiste, il s'avère que cela provient d'une mal façon à la création de cet ancien bâtiment. Même s'il n'y a aucun danger, ces désordres méritent d'être réparés. De plus, vue l'âge de cette salle, la toiture doit être refaite aussi. Coût approximatif, 45000 €, inconcevable pour l'utilisation actuelle. Nous devons tout de même trouver une alternative pour conserver la bibliothèque. De plus, la municipalité a la volonté de redynamiser le commerce de proximité en instaurant un marché ambulant et l'école manque de salles de motricité. La démolition laisse apparaître une très grande surface pratiquement de plain-pied par rapport à la rue Guynemer et jouxte la cour de l'école. L'idée serait de créer en rez-de-chaussée des box ouverts pour un ou des marchés ambulants hebdomadaires et y faire quelques événements festifs et culturels. A l'étage, contre et au niveau de la cour, créer des salles où la garderie actuelle pourrait être déplacée laissant ainsi le lieu libre pour la bibliothèque. Et pourquoi ne pas envisager de créer tout cela sur un étage dont le rez-de-chaussée serait un grand parking... ? Les différences de niveaux actuels semblent le

présager. Seul un relevé topographique pourra nous le confirmer. A partir de là, un cabinet d'architecte sera missionné afin de nous étudier tout cela. Bien entendu rien n'est arrêté le projet peut encore évoluer. Du coup il nous est émis l'idée de demander à la population de donner leurs idées sur ce futur projet. Un sondage sera mis en ligne sur le site internet de la mairie très prochainement.

COMPTES FINANCIERS DE LA COMMUNE :

Le compte administratif 2023 a été validé par le conseil municipal. Il affiche un excédent annuel de 198278 €, un excédent global 623584€ pour des dépenses d'investissement de 423543 €

La CCAM va augmenter son fond de concours de 50000 à 75000€ que nous affecterons à nos prochains investissements sur les deux dernières années du mandat

Une information d'interventions des services de l'état sur la cabanisation :

En début de semaine la DREAL avec la gendarmerie et les élus sont intervenus sur deux points noirs sur le territoire portant atteinte à l'environnement et à une cabanisation en milieu naturel et protégé. Même si les enquêtes sont longues et discrètes, les interventions sont musclées. Résultat des courses, 2 propriétaires sont mis en demeure de remettre les lieux en l'état d'origine, de stopper leurs activités polluantes dans les 3 mois sans quoi une décision de justice sera rendue.

Le PLU

M. le Maire informe l'assemblée que notre PLU est définitivement opposable aux tiers depuis le 15 juillet. Aucune remarque ni recours n'ont été formulés.

Le recensement

M. le Maire informe que début 2025 aura lieu le recensement de la population effectué par les agents de la commune.

Nouveau au service des Abeilhanais :

2 Food-trucks sont désormais installés devant la Mairie. Le Vendredi, le Burger Truck de Manon et Thibaud qui vous propose toute une gamme de Burger. Le Samedi la Pizza del Tony qui vous propose ses pizzas au feu de bois.

Christian Sanchez à repris depuis peu la pizzeria et le bar de la place qui retrouve enfin vie avec une offre commerçante de qualité.

Dates à retenir :

Ce samedi 7 à 18h sur la place, Marché de Noël et illuminations.

Dimanches 15 Décembre à la salle omnisports à partir de 8h30 la course contre le cancer de sourire d'Elfes

Le 5 Janvier 2025 à la Bergerie les Vœux municipaux.

Le dimanche 12 janvier pour les plus de 65 ans le repas des aînés à la bergerie. Inscription en mairie.